ECRANS NOIRS

iscac

INSTITUT SUPÉRIEUR de formation aux métiers du CINÉMA et de l'AUDIOVISUEL de l'AFRIQUE CENTRALE

« former aujourd'hui pour donner à voir demain »

Yaoundé - Cameroun

Rentrée académique : 25 Octobre 2021
Inscription : à partir du 1er Septembre 2021

ISCAC EN BREF

HISTORIQUE

L'**Institut Supérieur de formation aux métiers du Cinéma et de l'Audiovisuel de l'Afrique Centrale (ISCAC),** est une émanation de l'**Association Ecrans Noirs**, Association Reconnue d'Utilité Publique par Décret Présidentiel **N° 2016/219** du **28/04/2016.**

L'ISCAC est une initiative du cinéaste **Bassek ba Kobhio,** appelée à devenir dès Octobre 2021 un **Institut Privé d'Enseignement Supérieur (IPES).**

L'implication des **Écrans Noirs** dans la formation des jeunes est aussi ancienne que son existence même.

- **1998,** lancement de la formation d'une semaine pendant le **festival Ecrans Noirs.**
- **2000**, ouverture des « Classes de Cinéma » 1ere version pendant la période d'interruption des classes.
- **2004 - 2010** deuxièmes versions de la formation uniquement réservée aux titulaires du Baccalauréat.
- **2011** création de l'**ISCAC** qui sur deux ans délivrait une formation pour une attestation au bout du cycle. Ces attestations, délivrées sous une forme privée, étaient reconnues par le **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)** mais au fond cela nous importait peu, parce que nous visions essentiellement la formation de créateurs et de techniciens outillés pour le cinéma, et pas des salariés.

La plupart des cinéastes et techniciens de l'audiovisuel exerçant aujourd'hui au Cameroun sont issus de ces promotions-là. La chaîne de télévision **STV** par exemple, à son lancement, a pratiquement constitué ses équipes techniques de jeunes sortants de notre Institut.

- De **1998** à **2013** pratiquement, nos formations furent dispensées gratuitement, les financements nécessaires nous provenant des appuis d'institutions et de la coopération internationale. Puis il a fallu, ces sources ayant tari suite aux nombreuses crises économiques, faire payer les étudiants. C'est alors qu'il a fallu devenir réaliste, les parents et étudiants acceptant volontiers de payer pour les formations mais exigeant de bénéficier à leur sortie de diplômes reconnus par l'Etat du Cameroun.

- **2014,** mutation progressive de l'**ISCAC** vers une Institution Universitaire ; Cela nous a demandé de conformer nos programmes aux exigences universitaires camerounaises et du Conseil Africain et Malgache de l'**Enseignement Supérieur (CAMES)**, donc d'avoir une université de tutelle qui est l'Université de Maroua, et qui est très impliquée dans des programmes qui font appel au cinéma et que l'**ISCAC** appuie sur le volet formation technique et pratique, et d'obtenir une autorisation de création d'un **Institut Privé d'Enseignement Supérieur (IPES)** signée du Ministre d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur sous le **N° 19/10178** du **04/11/2019,** puis d'ouverture sous le **N° 21/04411** du **07/07/2021.**

MISSIONS – TYPES DE FORMATION – OBJECTIFS

MISSIONS

Les missions régaliennes de l'Enseignement Supérieur au Cameroun sont :

- La formation,
- La recherche,
- L'appui au développement.

L'**ISCAC** a pour mission de répondre aux besoins du **Cameroun** et de l'**Afrique Centrale** en matière de formation, de créateurs, de techniciens du cinéma et de l'audiovisuel outillés, efficients et surtout adaptés aux conditions locales de travail.

TYPES DE FORMATION

L'**ISCAC** propose deux types de formation

- La formation initiale sur le schéma du système **LMD (Licence-Master-Doctorat)** avec délivrance à la sortie de diplômes d'Enseignement Supérieur **(Licence, Licence Professionnelle, Master)** reconnus par l'Etat.
- La formation continue et modulaire qui donne droit à des attestations et des certificats professionnels reconnus par le **Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**, et délivrés par l'**Université de Maroua.**

OBJECTIFS

L'ISCAC veut former des créateurs et des contributeurs à la création, et en même temps, permettre aux apprenants d'acquérir les compétences et le savoir-faire garantissant la maîtrise des connaissances idoines en vue d'une insertion professionnelle de qualité.
Favoriser les perspectives d'évolution des apprenants, qu'il s'agisse d'adaptation à un contexte professionnel en perpétuelle mutation ou de poursuite d'études.
Donner une autonomie complète et intégrale (savoir, savoir-faire et savoir-être) à l'apprenant, ce qui lui permettra de saisir toutes les opportunités du monde du cinéma et de l'audiovisuel qui s'offrent à lui.

PHILOSOPHIE DE LA FORMATION

La formation à l'ISCAC est donnée selon l'Approche par compétences, et repose sur :

- Un enseignement rigoureux, intensif et soutenu, avec en moyenne 600 heures annuelles de cours magistraux, travaux dirigés, exercices pratiques et productions cinématographiques.
- Une implication dès le départ sur des opérations de tournage de films.
- Une insertion progressive dans le milieu professionnel à travers la participation des apprenants à des productions et évènements professionnels.
- Une intensification de l'appropriation de l'outil cinématographique.

ISCAC, première école de cinéma de pointe en Afrique Centrale.

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Le staff pédagogique est composé de professionnels nationaux et étrangers de haut niveau du secteur cinématographique et audiovisuel, professionnels connus et reconnus pour la plupart, animés d'un engagement sans faille et d'une forte volonté de transmettre leur savoir faire.
- Une quinzaine d'experts qualifiés interviennent sur nos formations, chacun dans son domaine spécifique de compétences. Tous sont des professionnels en activité, enseignants dans d'autres écoles en Afrique et en Europe, par conséquent au contact permanent des réalités et des évolutions technologiques du métier.
- Ces intervenants sont choisis en fonction de leur expérience professionnelle, la qualité de leur savoir-faire mais aussi leur sens de la pédagogie et leur plaisir à transmettre.

TYPES DE FORMATIONS ET DURÉES

- La formation initiale classique est sanctionnée pour le premier cycle par une Licence classique. Elle se déroule sur 6 semestres. On y accède par le Baccalauréat toutes séries et le GCE A Level.
- La formation pour une Licence Professionnelle dure deux semestres. On y accède à partir du niveau BTS ou d'un Bacc+2 admis en licence.
- La formation continue : les jours de la semaine et les horaires peuvent s'étendre du lundi au samedi et de 8h à 21h.
- Toutes les formations ont un volet théorique et un fort volet pratique, particularité de notre IPES qui vise à la détection, à la formation et à l'accompagnement de futurs cinéastes et chefs de postes dans des équipes de tournages cinématographiques.
- Les cours se déroulent de 08 à 18h du Lundi au vendredi pour les formations initiales.
- Dans le cas des formations continues, les horaires peuvent s'étendre de 8H à 21h selon les sessions, la spécialité et la disponibilité des apprenants.
- L'ISCAC accompagnera ses étudiants dans la recherche des stages académiques.

SPÉCIALISATIONS 2021 – 2022

L'ISCAC propose 6 spécialisations / Options au cours de l'année académique 2021-2022

- **OPTION SCÉNARIO**

Scénariste / Dialoguiste

L'apprenant suit une formation sur la conception, la rédaction, et le doctoring des scénarii.

Dès la 3e année pour la Licence classique et le 2e semestre pour la Licence Professionnelle, l'apprenant se spécialise.

- **OPTION RÉALISATION**

Réalisateur et Assistant réalisateur

L'apprenant se forme à la réalisation d'œuvres audiovisuelles pour le cinéma ou la télévision.

A sa sortie, ses compétences lui permettent d'exercer comme créateur, freelance ou comme salarié.

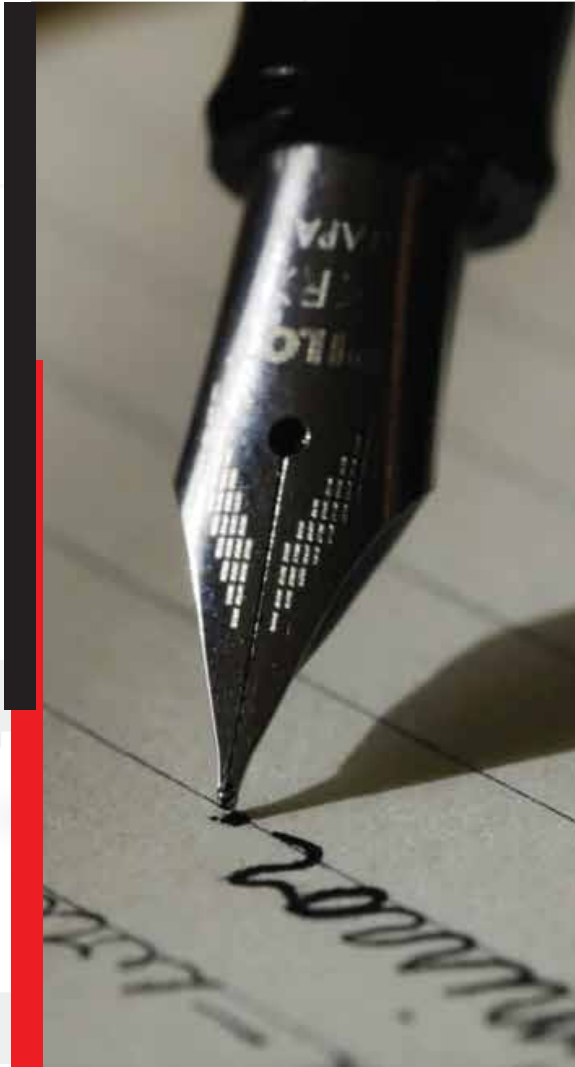

• OPTION IMAGE

Opérateur de prise de vues (Cameraman) – Assistant caméraman - Directeur de la photographie (après exercice de caméraman et formation continue distincte)

L'apprenant est formé à la prise de vues et à l'éclairage qu'il peut concevoir et mettre en œuvre pour un produit cinématographique et audiovisuel (reportage, documentaire, fiction…).

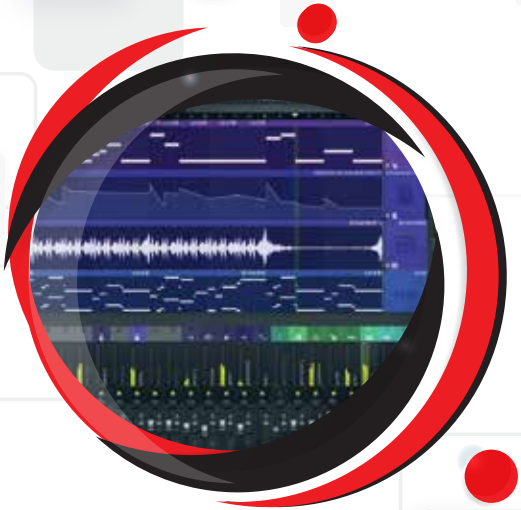

• OPTION SON

Technicien et Ingénieur de son

(Prise de son, mixage de son/postsynchronisation / doublage)

L'intéressé peut travailler en freelance, sur des tournages, dans une société de production audiovisuelle, sur les tournages de films d'entreprise ou pour des WebTV…

- **OPTION MONTAGE**

Monteur / infographe / Graphiste / Étalonneur

L'apprenant en montage est formé à contribuer à la conception, la mise en forme et la postproduction d'une œuvre cinématographique. Il peut en même temps, ou de manière distincte, se spécialiser dans l'infographie, le graphisme, l'étalonnage.

Il peut travailler en freelance, dans une société de production audiovisuelle, sur les tournages de films ou WebTV…

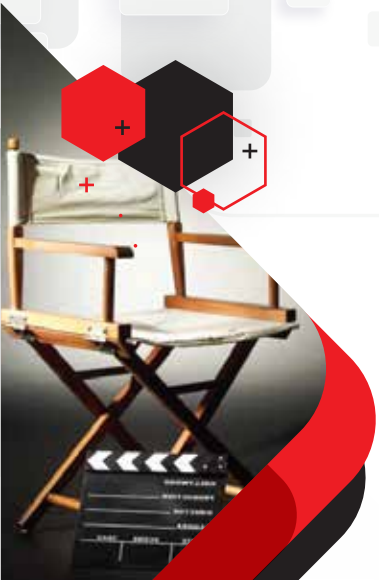

- **OPTION PRODUCTION**

Régisseur/Directeur de production/Producteur

L'apprenant en production est formé à la gestion des projets cinématographiques et audiovisuels. Il peut travailler en freelance, dans une société de production audiovisuelle, une chaine de télévision, ou WebTV…

De manière idéale, il peut devenir Producteur.

- **FORMATIONS CONTINUES**

Dans le volet des formations continues , l'ISCAC propose des stages de formationet de perfectionnement de **120** à **240 heures** en :

- **Actorat**
- **Réalisation**
- **Production**
- **Régie**
- **Scénario**
- **Machinerie et Électricité**

TUTELLE ACADÉMIQUE

L'ISCAC bénéficie de l'autorisation de fonctionnement du **MINESUP** suivant les arrêtés de création **n°19/10 178 du 04/11/2019** et d'ouverture **n° 21/04411 du 07/07/2021**. **L'ISCAC** au titre de la réglementation camerounaise, fonctionne sous la tutelle de l'**Université de Maroua. L'ISCAC** délivre à la fin de chaque niveau de formation un diplôme d'Etat.

L'ISCAC bénéficie également de l'agrément du **Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle** du **Cameroun** pour les formations continues, et délivre des certificats sous le sceau de l'**Université de Maroua.**

CONDITIONS D'ADMISSION
ANNÉE 2021 - 2022

Dossier à fournir :

- Un formulaire d'inscription à télécharger sur le site,
- Une demande manuscrite timbrée au tarif en vigueur,
- Une photocopie certifiée d'acte de naissance datant de moins de 3 mois,
- Une photocopie de la carte d'identité,
- 02 demi-cartes photos couleur avec fond blanc.

Pour la licence classique :

- Une copie certifiée conforme du Baccalauréat ou du GCE A Level
- Un reçu de versement de **10 000 FCFA** pour la participation au test d'entrée.

Pour la licence professionnelle :

- Une copie certifiée conforme du baccalauréat ou GCE A Level
- Un relevé de note attestant de son admission en 3e année
- Un reçu de versement de **10 000 FCFA** pour la participation au test d'entrée

- **Pour l'admission par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** Voir dossier à constituer
- **Pour l'admission par Validation des Acquis Professionnelles (VAP)** Voir dossier à constituer

Scolarité

Cycle classique 1ère et 2e année : 600 000 FCFA par an payable en 2 tranches

- **1ère tranche** au plus tard le **15 novembre 2021** soit **300 000 FCFA**
- **2ème tranche** au plus tard le **15 avril 2022** soit **300 000 FCFA**

3e année : 1 000 000FCFA l'an payable en 3 tranches

- **1ère tranche** au plus tard le **15 novembre 2021** soit **400 000 FCFA**
- **2ème tranche** au plus tard le **15 mars 2022** soit **400 000 FCFA**
- **3ème tranche** au plus tard le **15 mai 2022** soit **200 000 FCFA**

Cycle Professionnel : 1 500 000FCFA l'an payable en 3 tranches

- **1ère tranche** au plus tard le **15 novembre 2021** soit **650 000 FCFA**
- **2ème tranche** au plus tard le **15 mars 2022** soit **650 000 FCFA**
- **3ème tranche** au plus tard le **15 mai 2022** soit **200 000 FCFA**

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE l'ISCAC

Le Campus de l'ISCAC est en construction à Mfou (Localité située à 5 kms de Yaoundé). L'année 2021 – 2022 commencera dans les locaux mis à la disposition de l'Association Écrans Noirs à Anguissa, sis à l'école maternelle de la CNPS de Nkolndongo, mitoyen au Centre Catholique des Jeunes - hôpital CASS du COE.

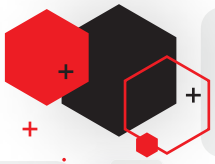

Contacts

(+237)242897601 / 655055450

11371 Yaoundé

contact@iscac.net